PRESS RELEASE

DJIBOUTI

Discours prononcé par

S. E. Mme Moumina Houmed Hassan

Ministre de la Femme et de la Famille de Djibouti

Devant l'Assemblée Générale lors de la

Réunion en vue de procéder à l'examen approfondi des progrès accomplis dans la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des Déclarations politiques sur le VIH/sida de 2006 et 2011

New York, le 9 Juin 2016

Vérifier à l'audition

PERMANENT MISSION OF THE REPUBLIC OF DJIBOUTI TO THE UNITED NATIONS
866 U.N. PLAZA, SUITE 4011, NEW YORK, NY 10017 • TEL: (212) 753-3163 • FAX (212) 223-1276 • E-MAIL: Djibouti@nyct.net

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir et l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Ismail Omar Guelleh** et de participer à cette réunion de haut niveau sur le VIH/sida.

Depuis l'adoption de la déclaration politique de 2011, nous nous félicitons des nombreux progrès réalisés dans la lutte contre l'épidémie du VIH-SIDA.

Nonobstant les avancées enregistrées ces dernières années, le VIH-SIDA demeure encore un problème de santé publique et de développement et qu'il est extrêmement urgent de contenir en remédiant aux difficultés et aux insuffisances qui persistent dans la lutte contre cette épidémie.

Djibouti a réalisé des progrès considérables au cours des années passées dans le domaine de la lutte contre le VIH-SIDA et malgré ces efforts consentis et les acquis remarquables enregistrés dans la riposte contre le VIH-SIDA, l'épidémie demeure encore une menace avec un taux de séroprévalence estimée à 1,67% en 2015.

On estime à 9900 le nombre d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH-SIDA. L'analyse situationnelle montre par ailleurs une féminisation de la maladie avec un nombre estimé à 4900 femmes vivants avec le VIH/Sida.

Jouissant d'une position géostratégique dans la Corne de l'Afrique et d'une stabilité politique, Djibouti se situe dans une région confronté à beaucoup d'instabilité et de mouvements de populations facteur contribuant ainsi à la vulnérabilité face au VIH-SIDA. Toutefois pour renverser cette tendance à jamais, Djibouti, à l'instar de la communauté internationale, a accéléré la cadence de ses actions contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et du plan d'accélération d'élimination de la transmission parent-enfant (TPE).

Cette tendance favorable est en grande partie due aux efforts menés en faveur du renforcement et de la décentralisation de l'offre et de la qualité des services de lutte contre le VIH/SIDA.

Dans ce contexte, le Gouvernement de Djibouti s'est engagé dès le début à financer l'accès gratuit aux ARV pour tous les patients affectés de manière non discriminatoire.

De plus, il est le 1er pays de la région a avoir mis en place dès 2007, une Loi portant des mesures protectrices adaptées à la situation des personnes vivant

avec le VIH/SIDA et des groupes en situation vulnérable, il est aussi le 1er a avoir ratifié en 2015 la Convention Arabe pour la prévention du VIH/SIDA et la protection des droits des Personnes Vivants avec le VIH.

Ce dispositif politique et législatif offre un cadre pour le pays à appliquer les principes de droits humains dans leur réponse au VIH/SIDA afin d'assurer que toutes les Personnes vivant avec la maladie puissent vivre dignement, sans discrimination afin d'assurer leur responsabilisation pour la prévention du VIH.

Pour réussir une transformation sociale et un développement durable à l'horizon de 2030, Djibouti a élaboré des politiques ainsi que de cadres stratégiques tels que:

- Plan de Développement Sanitaire quinquennal qui prévoit de relever les défis de réduction de la prévalence des maladies telles que le VIH,
- Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/sida 2015-2017 (PSN),
- Plan Stratégique National pour l'Enfance à Djibouti (PASNED),
- Convention sur l'Elimination de toute forme de Discrimination à l'égard des femmes (CEDEF),
- La Vision 2035 qui déterminé l'ancrage et décline l'agenda de développement durable en république de Djibouti.

Mais pour que Djibouti puisse atteindre les ODD, le pays doit assurer une participation effective de tous les secteurs en renforçant la multisectorialité et en créant des synergies d'action entre les différents acteurs nationaux, régionaux et internationaux.
A cet effet, il a été entrepris:

- La mise en œuvre d'approches novatrices de mobilisation de financement interne à travers la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union Africaine sur la responsabilité partagée et la solidarité internationale,
- Un engagement politique fort avec une contrepartie nationale du financement en augmentation,
- La redynamisation de la réponse nationale avec des nouveaux financements mobilisés,

- La définition et l'adoption d'un paquet intégré de services VIH disponible à tous les niveaux et,

- La mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU).

Djibouti souhaiterait le développement et la mise en œuvre de plans sous régionaux d'actions conjointes et de soutien technique pour appliquer ses recommandations. Il serait impératif d'avoir un dialogue interrégional ainsi qu'un partenariat entre les gouvernements et les partenaires au développement, y compris le Système des Nations Unies, la Ligue des États Arabes, de l'IGAD, le Fonds mondial, PEPFAR, la Banque mondiale, et la société civile pour favoriser l'accès des migrants et des populations mobiles aux services de santé en général et du VIH dans les points chauds y compris les ports des villes, les corridors et les camps de réfugiés.

Monsieur le Président,

Sans aucune ambigüité, nous nous félicitons des bonnes intentions de la déclaration politique ici adoptée, mais nous réitérons que la communauté internationale se doit de repenser à une stratégie innovatrice ancrée sur le strict respect des valeurs socio- culturelles et religieuses des uns et des autres. Cette démarche est la meilleure voie pour faire reculer le VIH/SIDA et permettra comme nous le souhaitons tous, l'objectif qui consiste à mettre fin au VIH/SIDA à l'horizon 2030.

Je vous remercie de votre attention